
Immanquable : Spécial NAO HPE 2025 !

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

4 novembre 2024 à 10:



Spécialement pour les abonnés aux communications de l'équipe CFTC HPE

SPECIAL NAO HPE 2025 !



Bonjour !

Pour la CFTC, les NAO ne sont pas terminées et donc comme l'an dernier nous ne signerons pas le PV de désaccord bien qu'étant le seul syndicat à avoir fait évoluer le texte 2024 jusqu'au dernier moment avec cette nouvelle disposition écrite particulièrement d'actualité avec le réchauffement climatique :

Catastrophe naturelle : La Direction s'engage à étudier sans délai la situation de salariés concernés par une situation de catastrophe naturelle afin de rechercher des solutions adaptées en lien avec le manager (possibilité d'octroyer des absences exceptionnelles autorisées et/ou des aménagements d'horaires pour les personnes qui seraient directement touchées...).

Pour justifier une signature de PV de NAO, il aurait fallu obtenir davantage sur notre ensemble de revendications justifiées. Les mesures 2025 s'appliqueront donc de façon unilatérale, mais sans la caution CFTC.

Notre dernier Immanquable du 18 octobre sur le sujet vous révélait quelques différences notables avec l'an dernier. Mais avant de vous les rappeler à nouveau, voici une information très attendue par certains chaque année : **le nouveau simulateur CFTC HPE de positionnement 2025 dans sa boîte salariale M ou S (percentile) est désormais disponible (voir plus loin pour l'obtenir) !**

Voici l'analyse de nos négociateurs sur ce qu'il faut retenir de ces NAO 2025 :

- **Budget minimum d'augmentations individuelles : + 2,70%.**

Exclusif CFTC HPE ! Voici l'historique de ce budget :

- FY24 +2,8%
- FY23 +2,8%
- FY22 +1,85%
- FY21 +1,8%
- FY20 +2%
- FY19 +2,7%
- FY18 +2%
- et les 4 années précédentes entre +0,75% et +0,85% seulement.

- **Budget pour les augmentations légales et conventionnelles : + 0,3% maximum (dont + 0,28% pour l'égalité professionnelle).**

C'est mieux que l'an dernier pour le budget égalité professionnelle qui était de + 0,18% : un enjeu d'importance pour la CFTC HPE qui reconnaît cette avancée et signera cette semaine le nouvel accord égalité professionnelle pour une durée de trois ans (communication à venir). Ne soyons pas dupes toutefois l'enveloppe de toutes les augmentations du PV reste à 3% comme en 2024.

- **Abondement épargne salariale : 800 Euros** (comme en FY24 après une progression de 200 Euros).

La nouveauté est que cet engagement minimum de 800 Euros est pris également pour FY26 sur demande CFTC, notre objectif étant de revenir à une période d'interrogation du placement de l'abondement dès le mois d'octobre sur 12 mois (et non courant novembre sur 11 mois)

- **Augmentation de toutes les boîtes salariales de +2,5%** (c'était +5% l'an dernier).

Cela concerne uniquement le positionnement des salariés actifs dans leur boîte salariale M ou S. Etre plus bas dans sa boîte peut avoir son importance dans le cadre de l'attribution de l'augmentation au mérite. **Destiné exclusivement aux salariés actifs HPE, le simulateur 2025 de positionnement dans sa boîte M ou S s'obtient sur simple demande à cftchp@hpe.com** ! Si vous l'aviez demandé l'an dernier, vous le recevrez automatiquement dans un instant ☺

- **Changements de grades** : 6 codes emplois Mainstream revus à la hausse (5 salariés concernés) mais 1 code Sales à la baisse (10 salariés concernés...)

Ce qui signifie là aussi, mais de façon beaucoup plus prononcée, un changement de positionnement dans la boîte. Par principe la CFTC est totalement opposée aux baisses de grades mais la Corporation n'en a que faire... C'est une des raisons de notre refus de signer le PV de désaccord.

La direction nous oppose également une fin de non-recevoir sur les off-cycles, suite à des promotions par exemple, prétextant - contre toute évidence - que ce sont de cas individuels qui devraient être traités comme tels. Sur les salaires, notre competitive index – comparaison à des entreprises comparables - est passable au global car en dessous de la médiane, voire mauvais si on se limite aux commerciaux.

C'est pourquoi la CFTC a demandé un effort supplémentaire sur le budget global des augmentations et une attention particulière aux off-cycles et aux promotions, et nous continuerons de le faire !

Pour les réponses à toutes nos autres revendications (qui sont le reflet fidèle de vos propres demandes et celles de nos spécialistes), il y a seulement l'acceptation de reconduction annuelle des mesures habituelles (budgets de cohésion agences et centres d'affaires, procédure d'ajustement des minima conventionnels, retours de absences maladie, gestion de carrière, passages cadre, objectifs des salariés à temps partiel, repas de Noël ...).

Les demandes de la CFTC pour les seniors, les salariés aidants familiaux et les mobilités durables ne sont toutefois pas complètement enterrées et pourraient connaître un meilleur sort avec des évolutions de programmes courant 2025. Raison de plus pour ne pas considérer ces NAO comme terminées !

Nous vous donnons rendez-vous dans le nouveau sujet du Blog [NAO 2025](#) pour vos questions, réactions et commentaires. Ou bien répondez directement à ce Immanquable.

La CFTC HPE est à votre service !

OUVERTS EN PERMANENCE

LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions d'actualité

LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

Si fichiers protégés, le mot de passe est hpei

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement
aux adhérents CFTC HPE à jour de cotisation

DE L'INTERET D'ADHERER !

Lire nos communications Immanquables, c'est bien, adhérer c'est encore mieux !



Grenoble	Lille	Lyon	Mougins	Nantes	Puteaux	Strasbourg	France Entière
Magali CHEVALIER	Bruce CHAILLOT	Neige-Marie AMOROS	Raouf GADHI	Renaud COUVREUX	Jocelin BENTAYOU	Fabrice MUNIER	Frédéric GOUPIL
Andi DAJLANI		Cécile MONTAGNAT			Frédéric BLOCK		Jean-Paul VOUILLER
Thierry DUMONT		Catherine POINSON			Youemin BOURGEOIS		
Fabienne MILLE					Zakaridia DIALLO		
Chantal PAPIN					Sandra DISPAGNE		
Frédéric PASSERON					Ali EL HAYDERI		
Christian SCHUTZ					Marie-Christine GROSS		
Cyrille SCHULZ					Valérie INGOUF		
					Cécile MALBEC		
					Séverine MORELLEC		

Consultez les témoignages !

Redonnez du sens à votre vie au travail !

Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE



**TOUSUNIQUES,
TOUSUNIS!**

cftchp@hpe.com <https://cftchpe.fr> cftchp.blogspot.com

Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : cftchp@hpe.com